



CABINET KREMER & ASSOCIÉS

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES RÉGION GRAND EST
SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE COLMAR

ODONAT GRAND EST

Office des DONnées NATuralistes du Grand Est

Association inscrite de Droit Local Art. 21-79

Registre des Associations
du Tribunal d'Instance de Strasbourg
Vol N° 74 Folio N° 174

Siège social : 8, Rue Adèle Riton
67000 STRASBOURG

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Siège social : Espace Européen de l'Entreprise • 25 avenue de l'Europe • Schiltigheim **Adresse postale :** BP 90028 • 67013 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 18 65 00 • E-mail : experts@cabinet-kremer.fr

Bureau secondaire : 12 rue St-Georges • 67500 Haguenau • Tél. 03 88 93 33 01 • E-mail : haguenau@cabinet-kremer.fr



CABINET KREMER & ASSOCIÉS

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES RÉGION GRAND EST
SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE COLMAR

ODONAT GRAND EST

Office des DONNÉES NATURALISTES du Grand Est

Association inscrite de Droit Local Art. 21-79

Registre des Associations
du Tribunal d'Instance de Strasbourg
Vol N° 74 Folio N° 174

Siège social : 8, Rue Adèle Riton
67000 STRASBOURG

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Aux Membres de l'association ODONAT GRAND EST,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ODONAT GRAND EST relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Siège social : Espace Européen de l'Entreprise • 25 avenue de l'Europe • Schiltigheim Adresse postale : BP 90028 • 67013 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 18 65 00 • E-mail : experts@cabinet-kremer.fr

Bureau secondaire : 12 rue St-Georges • 67500 Haguenau • Tél. 03 88 93 33 01 • E-mail : haguenau@cabinet-kremer.fr

Société Anonyme au capital de 500 000 € • RCS Strasbourg B 305 120 867 • APE 6920 Z • TVA Intracommunautaire FR 94 305 120 867

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

RESPONSABILITES DE LA PRESIDENCE ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE BUREAU RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Présidence d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Présidence d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Présidence de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



SCHILTIGHEIM, le 16 juin 2025

Le Commissaire aux comptes
CABINET KREMER & ASSOCIÉS

F. BURKHARD

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'F' followed by a cursive flourish.

ASSOCIATION BILAN ACTIF

100706 - ASSO ODONAT GRAND EST

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024			01/01/2023 au 31/12/2023
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	9 805,20	9 230,13	575,07	1 794,84
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	22 645,17	21 226,88	1 418,29	3 837,70
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)	32 450,37	30 457,01	1 993,36	5 632,54
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	6 095,88	6 095,88		
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	42 354,25		42 354,25	50 272,90
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	563 680,24		563 680,24	887 694,04
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	462 220,17		462 220,17	347 648,38
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	1 074 350,54	6 095,88	1 068 254,66	1 285 615,32
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 106 800,91	36 552,89	1 070 248,02	1 291 247,86



ASSOCIATION BILAN PASSIF

100706 - ASSO ODONAT GRAND EST

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	187 139,11	176 264,40
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	6 566,59	10 874,71
<i>Situation nette (sous total)</i>	193 705,70	187 139,11
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	79,17	649,25
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	193 784,87	187 788,36
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	8 000,00	
TOTAL (II)	8 000,00	
PROVISIONS		
Provisions pour risques	35 943,86	28 000,00
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	35 943,86	28 000,00
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	470 849,39	536 774,32
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	41 722,10	37 761,95
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		234,00
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	319 947,80	500 689,23
TOTAL (IV)	832 519,29	1 075 459,50
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 070 248,02	1 291 247,86



ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

100706 - ASSO ODONAT GRAND EST

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	52,95	353,00
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	223 457,45	171 229,50
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 128 413,87	1 160 538,19
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	29 145,13	6 332,54
Utilisations des fonds dédiés	6 922,26	2 834,36
Autres produits		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 387 991,66	1 341 287,59
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock	25,83	120,54
Autres achats et charges externes	1 094 518,47	1 057 816,87
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	3 486,16	3 983,82
Salaires et traitements	179 556,20	194 702,01
Charges sociales	60 244,71	62 911,49
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 639,18	4 794,64
Dotations aux provisions	35 943,86	10 000,00
Reports en fonds dédiés	8 000,00	
Autres charges	6,53	372,25
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 385 420,94	1 334 701,62
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	2 570,72	6 585,97
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 758,79	3 152,87
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	3 758,79	3 152,87



ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

100706 - ASSO ODONAT GRAND EST

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	3 758,79	3 152,87
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	6 329,51	9 738,84
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	570,08	1 354,87
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	570,08	1 354,87
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	570,08	1 354,87
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	333,00	219,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 392 320,53	1 345 795,33
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 385 753,94	1 334 920,62
EXCÉDENT OU DÉFICIT	6 566,59	10 874,71



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

100706 - ASSO ODONAT GRAND EST

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			NA
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation			NA
ÉTAT DES STOCKS	0		
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL			NA
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT			NA
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	0		
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS			NA
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES			NA
LES EFFECTIFS	0		
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES			NA
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			NA
TRANSFERTS DE CHARGES			NA
ANNEXES COVID-19			NA
DETTES LIÉES À LA COVID-19			NA
COMMENTAIRES	0		



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

100706 - ASSO ODONAT GRAND EST

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

L'étude et la protection des espèces, des milieux naturels et des entités paysagères de la région Grand-Est

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Le périmètre d'activité est la région Grand-Est et la nature des activités est la protection et l'étude des espèces, des milieux naturels et des entités paysagères

Les moyens mis en oeuvre :

Fédération d'associations naturalistes du Grand-Est, création et mise à jour régulière d'une base de donnée

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 1 070 248,02 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 6 566,59 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

L'association n'est pas impactée par le conflit Russie-Ukraine

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le bénévolat est valorisé en fonction des heures des membres du bureau lors des réunions soit pour l'année 2024 : 1 343.75heures à 11.88€ de l'heure, soit un bénévolat global de 15 963.75€

Les IFC sont valorisées à hauteur de 31.659€



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

100706 - ASSO ODONAT GRAND EST

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Paramètres économiques :

L'augmentation annuelle des salaires :

- o 3% Constant pour la catégorie : Non Cadres
- o 3% Constant pour la catégorie : Cadres

Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de : 3.38 % (inflation comprise).

Paramètres sociaux :

Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à :

- o 64 ans pour la catégorie : Non Cadres
- o 64 ans pour la catégorie : Cadres

Le taux de rotation retenu est :

- o 1 % constant pour la catégorie : Non Cadres
- o 1 % constant pour la catégorie : Cadres

Le taux de charges sociales patronales est :

- o 40 % pour la catégorie : Non Cadres
- o 40 % pour la catégorie : Cadres

Le départ intervient à l'initiative du salarié.

Paramètres techniques :

- o L'année des calculs retenue est 2024.
- o La table de mortalité utilisée est la table réglementaire TV 88/90.
- o La méthode de calcul retenue est la méthode : Rétrospective Prorata Temporis.
- o Les plans de financement établis tiennent compte de l'ensemble des salariés.
- o La tarification est établie soit sur la base de cotisations lissées (*), soit sur la base de versement (s) unique(s) assorti(s) de cotisations lissées dans le temps.
- o Les cotisations sont supposées être payées annuellement d'avance, les départs étant prévus en début d'année.
- o Le fonds collectif est utilisé pour le remboursement des seules indemnités de fin de carrière, les cotisations sont donc exonérées de la taxe sur les conventions d'assurances.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

100706 - ASSO ODONAT GRAND EST

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages	6 ans
- Matériel de bureau	3 ans

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

100706 - ASSO ODONAT GRAND EST

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A	IMMOBILISATIONS	TOTAL	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	9 805,20		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	22 645,17		
		Emballages récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes				
	TOTAL		22 645,17		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
	TOTAL				
	TOTAL GENERAL		32 450,37		



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

100706 - ASSO ODONAT GRAND EST

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
		par virt poste	par cessions			
INCORP.:	Frais d'établissement & dévelop. TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL			9 805,20		
CORP.:	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.	Inst. gal. agen. amé. cons				
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier			22 645,17	
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL			22 645,17		
FINANCIERE:	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
	TOTAL					
	TOTAL GENERAL			32 450,37		



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

100706 - ASSO ODONAT GRAND EST

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	8 010,36	1 219,77		9 230,13
TOTAL	8 010,36	1 219,77		9 230,13
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	18 807,47	2 419,41		21 226,88
Emballages récupérables divers				
TOTAL	18 807,47	2 419,41		21 226,88
TOTAL GENERAL	26 817,83	3 639,18		30 457,01

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS		Différentiel de durée	REPRISES		Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

100706 - ASSO ODONAT GRAND EST

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

100706 - ASSO ODONAT GRAND EST

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	28 000,00	43 943,86	28 000,00		43 943,86
TOTAL	28 000,00	43 943,86	28 000,00		43 943,86
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		43 943,86	29 145,13		
financières					
exceptionnelles					



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

100706 - ASSO ODONAT GRAND EST

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	7 241,01		1 145,13	6 095,88
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	7 241,01		1 145,13	6 095,88



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

100706 - ASSO ODONAT GRAND EST

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACIIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACIIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	42 354,25	42 354,25	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	563 526,24	563 526,24		
Charges constatées d'avance				
TOTAUX		605 880,49	605 880,49	
renvois	(1) Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(3) Créances reçues par legs ou donations			



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

100706 - ASSO ODONAT GRAND EST

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	563 026,24
Disponibilités	
TOTAL	563 026,24



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

100706 - ASSO ODONAT GRAND EST

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social				
Primes liées au capital social	176 264,40	10 874,71		187 139,11
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Écart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	10 874,71	6 566,59	10 874,71	6 566,59
Subventions d'investissement	649,25	4 961,75	5 531,83	79,17
Provisions réglementées				
TOTAL	187 788,36	22 403,05	16 406,54	193 784,87



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

100706 - ASSO ODONAT GRAND EST

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	470 849,39	470 849,39		
Personnel & comptes rattachés	21 069,36	21 069,36		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	17 407,03	17 407,03		
Etat & Impôts sur les bénéfiques	333,00	333,00		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	2 912,71	2 912,71		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	319 947,80	319 947,80		
TOTAUX	832 519,29	832 519,29		

- Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

100706 - ASSO ODONAT GRAND EST

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	319 947,80
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	319 947,80

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 566,50
Dettes fiscales et sociales	25 351,05
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	48 917,55



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

100706 - ASSO ODONAT GRAND EST

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

LES EFFECTIFS

	31/12/2024	31/12/2023
Personnel salarié :	5,14	6,41
Ingénieurs et cadres	0,91	1,71
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	4,23	4,70
Ouvriers		



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

100706 - ASSO ODONAT GRAND EST

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

1/ Fonds dédiés

A l'ouverture : 0€

Fonds dédiés utilisés : 0€

Fonds dédiés nouveaux projets en fin d'exercice : 8.000€

2/ Objet social, nature et périmètre

En 2016, en réponse à la réforme territoriale, 19 associations naturalistes réparties sur l'ensemble du territoire de la nouvelle région Grand Est se réunissent et créent l'Office des données naturalistes du Grand Est.

Le réseau comprend maintenant 29 associations naturalistes réparties sur l'ensemble de la région Grand Est. Chacune d'entre elles possède un ou plusieurs domaines d'expertise naturaliste. Toutes ont pour objet statutaire prioritaire l'étude des espèces sauvages (faune, flore et fonge) et de leurs habitats naturels, dans un objectif de conservation et protection de la nature.

Son objet principal est l'étude et la protection de la faune, la flore, la fonge et des milieux naturels de la région Grand Est. Elle vient en appui technique aux collectivités via la mobilisation des bases de données naturaliste et de l'expertise de nombreux spécialistes.

ODONAT Grand Est coordonne de nombreux projets multi-partenariaux et transversaux :

Avec le développement de la connaissance et la préservation de la biodiversité au niveau régional et local ;

Avec la mise à disposition de la connaissance naturaliste pour les porteurs de projets impactant la biodiversité ;

Avec le développement d'outils et de méthodes autour des bases de données naturalistes.

